

République Française

\*\*\*\*\*

Commune de WAVRANS SUR L'AA

\*\*\*\*\*

PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

En date 23 FEVRIER 2016 à 20 h

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

**Présidence** : Monsieur DELANNOY Julien, Maire

**Présents** : M.DELANNOY Julien, Maire – MM BOIN Eveline, HENDRICK Olivier, COURTIN-VINCENT Annick, Adjoints, MM, CUEGNET Chantal, DUMONT Philippe, CAPELLE Fabienne, REMOND Jean, ANSEL Christine

**Absents excusés** : Henri LEGAY, Bruno CHEVROT, Séverine FOUACHE, Gérard DEVIGNE

**Absents** : Angélique HUYGHE, Martine DELATTRE

**Procurations** Henri LEGAY pour Julien DELANNOY, Séverine FOUACHE pour Eveline BOIN, Bruno CHEVROT pour Angélique HUYGHE

**Convocation** : du 16 février 2016

**Secrétaire** : Jean REMOND

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Suite à la lecture du procès-verbal, Olivier HENDRICK précise que le problème électrique à la salle des fêtes est toujours existant et que l'entreprise Blot va passer cette semaine pour le résoudre.

**ALSH 2016**

Monsieur le Maire informe que l'école se termine le mardi 5 juillet 2016, et propose de commencer l'accueil de loisirs le jeudi 7 juillet afin de laisser le personnel débarrasser les locaux et les animateurs s'installer le mercredi.

L'accueil se ferait donc du 07 juillet au 29 juillet inclus soit 3 semaines et 2 jours.

Monsieur le Maire propose de recruter un directeur et 12 animateurs plus des bénévoles.

Monsieur le Maire propose de conserver les horaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 et de 14 h à 17 h

Garderie de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h

Cantine de 12 h à 14 h

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide l'organisation d'un accueil de loisirs du 07 au 29 juillet 2016 aux mêmes horaires que l'année précédente.

Annick COURTIN demande si le Conseil Municipal peut donner son avis sur le recrutement des bénévoles. Monsieur le Maire propose qu'ils soient reçus également en commission, d'établir un contrat bénévole et informe qu'il attend la réponse du directeur de l'année précédente qui ne sait pas encore s'il sera disponible.

Pour la rémunération, étant donné que les charges salariales seront plus importantes qu'en 2015, Monsieur le Maire propose d'augmenter d'un euro chacun

Soit :	2015	2016
Directeur stagiaire ou diplômé BAFD	70 €/j	71€/1
Animateur BAFA ou équivalent	53 €/j	54 €/j
Animateur stagiaire	40 €/j	41 €/j
Animateur non diplômé	35 €/j	36 €/j

Et de conserver la Nuitée camping à 8€.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de participation des familles de l'an dernier. Annick COURTIN propose de les augmenter d'un euro afin de faire face au coût croissant des dépenses.

Le Conseil Municipal retient les tarifs suivants :

coût à la semaine		
1ère tranche quotient familial jusque 700	1er enfant	19 €
	2ème enfant et suivant	18 €
2ème tranche quotient familial à partir de 701	1er enfant	20 €
	2ème enfant et suivant	19 €

sauf semaine du 14 juillet où 4 jours		
1ère tranche quotient familial jusque 700	1er enfant	16 €
	2ème enfant et suivant	15 €
2ème tranche quotient familial à partir de 701	1er enfant	17 €
	2ème enfant et suivant	16 €
1ère semaine où 2 jours		
1ère tranche quotient familial jusque 700	1er enfant	9 €
	2ème enfant et suivant	8 €
2ème tranche quotient familial à partir de 701	1er enfant	10 €
	2ème enfant et suivant	9 €

Frais de péricentre : 0,30 € la demi-journée

Frais de cantine identique à ceux de l'année scolaire : 2,75 € pour les enfants de maternelle et cp et 3.10 € pour les autres élèves.

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir les inscriptions après les vacances de Pâques soit le lundi 18 avril 2016 pour les habitants de Wavrans sur l'Aa et les enfants scolarisés dans la commune, le 02 mai pour les habitants d'Elnes et les enfants qui ont un lien familial ou professionnel avec Wavrans sur l'Aa et le 30 mai pour les extérieurs.

Annick COURTIN demande quand aura lieu le recrutement. Monsieur le Maire répond que les animateurs de l'année dernière seront contactés pour déposer leurs candidatures et il envisage le recrutement à partir du 18 avril. Il précise qu'il faut d'abord recruter le directeur qui fait partie de la commission d'embauche du personnel.

#### **Convention PEDT**

Monsieur le Maire rappelle que pour bénéficier de la participation financière à la mise en place des TAP la commune doit mettre en place un PEDT et définir son organisation dans une convention. Il informe que la commune bénéficie cette année du fonds d'amorçage mais que pour l'an prochain il ne sait pas si cette aide sera reconduite. Monsieur le Maire propose de questionner les parents sur les activités des TAP et connaître leur avis sur la participation financière des familles si la commune n'a plus de fonds d'amorçage. Monsieur le Maire donne lecture de la convention et le Conseil Municipal à l'unanimité l'autorise à la signer dans le cadre du PEDT.

#### **Déclarations d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire informe que la commune peut user de son droit de préemption pour : les parcelles non bâties D1959 et D1960 appartenant à M et Mme FORTIN Jean, pour une maison située 53 rue du Beau rivage appartenant à M BARROIS Georges Et pour une maison située au 17 rue de la Haute Voie appartenant à Mmes PETTE Delphine et Stéphanie

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter pour ces trois déclarations.

### **Vente de bois**

Monsieur le Maire informe que les agents ont coupé du bois depuis quelques années et propose de le mettre en vente au plus offrant.

Il y a 3 lots d'environ 5 stères : lot A, B et C composés en majorité de saules et peupliers, avec un peu de cerisier et de frêne.

Monsieur le Maire propose que les personnes intéressées puissent aller voir ces lots et des visites seront organisées les :

Mardi 1er mars, jeudi 10 mars et mardi 15 mars de 15 h à 17 h

Samedi 19 mars de 8 h à 10 h.

Monsieur le Maire propose de réserver la vente aux habitants de la commune et que chaque foyer ne puisse faire qu'une offre afin de satisfaire 3 foyers différents. Les offres seront à déposer sous enveloppe avec le choix du lot à l'intérieur en mairie jusqu'au 31 mars 2016 à 18 h. Les enveloppes seront ouvertes au prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide la vente de bois dans ces conditions.

Monsieur le Maire informe que le marché sur la place du village va reprendre le 15 mars prochain, qu'il se fera les semaines impaires et qu'une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres. Il propose d'y mettre une information pour la vente de bois.

### **Subvention à une association**

Monsieur le Maire informe avoir été contacté par l'organisateur de la course cycliste Douai-Boulogne dont la première édition passera par notre commune le 19 juin 2016 et informe qu'il a été sollicité pour que la commune participe financièrement à cette manifestation à hauteur de 150 €. Annick COURTIN précise que si la commune donne une subvention pour cette manifestation, il faut s'attendre à avoir d'autres demandes similaires. Jean REMOND répond que ce type de demande pourra se répéter.

Le Conseil Municipal à 5 voix contre et 6 abstentions décide de ne pas attribuer de subvention pour l'organisation de la course Douai –Boulogne.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal est invité à l'assemblée générale de l'association « Les Amis du Géant » le vendredi 11 mars 2016 à 20 h à la salle des associations.

Il précise que la mairie est actuellement en travaux, le secrétariat a été rénové, les travaux sont en cours dans le couloir, ensuite la salle WAa pour accueillir temporairement la bibliothèque en fin d'année.

Monsieur le Maire informe que la plantation du verger à côté de l'aire de jeux commence la semaine prochaine et les clôtures seront installées au début du printemps.

Les travaux de réfection des marches du sentier tout public seront pris en charge ces prochains mois par le Conservatoire des Sites Naturels.

Monsieur le Maire fait part que la Commune, le Conservatoire des Sites Naturels et la société de chasse « la Concorde » invite la population à un chantier nature « Plantons des arbres » sur la réserve naturelle le samedi 27 février à 9 h 30.

Il rappelle l'opération « Citoyens par nature » avec les écoles et la population dont le premier atelier a eu lieu le samedi 6 février pour la création de mangeoires, et un second aura lieu le 2 avril avec la confection de nichoirs pris en charge par la commune. Chaque foyer repartira avec un nichoir. L'opération est organisée par le Conservatoire et se terminera par une visite de la réserve naturelle nationale en juin prochain.

Monsieur le Maire informe avoir reçu la semaine précédente une information de Christian LEROY, Président de la CCPL : le renouvellement du Conseil Municipal de Bouvelinghem, entraîne la remise en cause de l'accord local régissant l'intercommunalité permettant d'avoir 57 conseillers communautaires dont 3 pour Wavrans sur l'Aa. De ce fait, le nombre de conseiller communautaire pour notre commune passe à 2 délégués. Une réunion avec le Sous-Préfet est prévue ce jeudi 25 février avec l'ensemble des délégués communautaires concernés. Monsieur le Maire rappelle que notre commune est en scrutin de liste, il ne sait pas comment seront répartis les sièges entre les 3 délégués communautaires d'aujourd'hui qui sont lui-même, Eveline BOIN et Gérard DEVIGNE.

Monsieur le Maire informe que lors de la dernière réunion de la CCPL ; les élus communautaires ont voté contre le rapprochement avec la CASO donc la CCPL reste seule. Il faudra rester prudent sur les investissements.

Olivier HENDRICK demande si la commune maintient le ramassage de printemps. Monsieur le Maire dit qu'on pourrait le faire courant mai et que cela paraîtra dans le prochain P'tit Wavranais. Eveline BOIN dit qu'il y a trop de fête en mai. Jean REMOND dit que c'est un peu tard car la végétation est déjà repartie et risque de recouvrir les déchets. Monsieur le Maire propose de le faire le samedi 23 avril s'il n'y a pas d'autres manifestations et invite la population à y participer. Le rendez-vous est à 9 h à la salle des associations.

Olivier HENDRICK fait part que les extincteurs de la commune ont été contrôlés et que certains sont à déplacer dans les hameaux. Monsieur le Maire rappelle que des extincteurs sont à disposition des habitants de la commune répartis sur l'ensemble de la commune y compris les hameaux. Olivier HENDRICK dit qu'il y en a 10 à renouveler et qu'il faudrait faire des caisses fermées pour les rendre accessibles de l'extérieure des habitations.

Eveline BOIN demande si des visites ont eu lieu pour le marché école. Monsieur le Maire répond que 23 architectes ont téléchargés les documents et que 10 ont fait une visite pour déposer leurs dossiers avant vendredi 26 février à 17 h.

Philippe DUMONT rappelle que des problèmes avec XILAN existent toujours et il demande s'il n'est pas possible de prendre contact avec Orange pour couvrir cette zone. Monsieur le Maire rappelle que la compétence appartient aujourd'hui à la CCPL.

Pour la réception de la télévision, Monsieur le Maire informe que Maia Eolis a pris contact avec la CCPL qui a signé un devis de 11 650 € ht pour des travaux. Les habitants vont devoir changer l'orientation de leur antenne. Il précise que Maia Eolis a répertorié 30 foyers à problèmes alors que 80 foyers ont été répertoriés par le secrétariat de mairie. Maia Eolis a précisé que les travaux n'allaient pas résoudre les problèmes de l'ensemble des foyers concernés.

La séance est close à 22 h

POUR EXTRAIT CONFORME  
En mairie, le 26 février 2016  
Le Maire,  
DELANNOY Julien

